



TRANS SANTE AGENCE SANITAIRE ET SOCIAL DIMANCHE 7 JUILLET 2019

INFORMATIONS PRATIQUES

PARCOURS

Toutes les informations pratiques concernant les courses : lieux, profils, dénivelés, points de contrôle, barrières horaires seront communiqués sur le site Internet www.latranscal.com et la page Facebook de l'Association Transcal (@TranscalMobil).

INSCRIPTION GRATUITE

La Trans Santé ASS-NC est accessible aux pratiquants handisports accompagnés et aux personnes à mobilités réduites.

INSCRIPTION : Toutes les inscriptions se font via le site internet de www.latranscal.com ou à ENDURANCE NC, 113 Promenade Roger Laroque, sur l'Anse Vata à Nouméa entre 11h30 et 13h30 et de 16h30 à 18h30 le mercredi et le vendredi uniquement, **à compter du mercredi 29 mai.**

Seuls les dossiers **complets** comprenant le bulletin d'inscription, les certificats médicaux et le versement des droits d'inscription seront pris en considération.

Un mail confirmant votre inscription vous sera envoyé dès validation de votre inscription.

Pour être inscrite, une équipe doit être complète et avoir déposée en ligne ou sur place son dossier complet pour **le vendredi 28 Juin au plus tard.**

Les dossards et tee-shirts sont à récupérer à **Endurance NC**, 113 Promenade Roger Laroque, sur l'Anse Vata à Nouméa, **du lundi 24 juin au jeudi 4 juillet de 8h à 18h.**

Pour les inscriptions effectuées, la dernière semaine, entre le 24 et 28 juin, la récupération des dossards et tee-shirts se fera à partir du lundi 1er juillet à Endurance Shop.

Pas de frais d'inscription à l'épreuve. L'inscription comprend la prise en charge de l'organisation, le petit-déjeuner du dimanche matin, la fourniture de trois casquettes, de trois Ecocup en silicone (spécial Trail) et trois tee-shirts par équipe **à l'arrivée du dimanche.**

CERTIFICAT MEDICAL : Pour les personnes souffrant de pathologies, un certificat médical individuel n'attestant d'aucune contre-indication à participer à la Trans Santé ASS-NC devra être fourni. Pour les autres la réponse au questionnaire médical permettra de valider votre inscription.

Cas particuliers : Fournir une ordonnance ou un certificat tamponné par un médecin en cas de prise de médicaments qui devront être donnés par le PC médical (traitement non fourni par l'association).



ENREGISTREMENT DES CONCURRENTS

L'enregistrement des participants aura lieu **le samedi 6 Juillet de 15h00 à 20h00 ou le dimanche 7 juillet de 6h00 à 8h00** sur le site de départ de l'épreuve. **L'émargement obligatoire** se fera le dimanche 7 juillet de 6h00 à 8h00 sur le site de départ de l'épreuve.

Le matériel obligatoire sera contrôlé de façon **aléatoire à l'arrivée**.

L'HEBERGEMENT

Une aire de camping sera aménagée sur l'emplacement du point de départ. Les concurrents doivent pouvoir individuellement à leur hébergement. Il est conseillé aux concurrents de se munir d'une crème anti-moustique, et de vêtements chauds. L'hébergement est également possible dans les autres structures de la région.

LE DEPART ET L'ARRIVEE

Distance à parcourir : **Environ 6 kilomètres**

Le départ sera donné : le dimanche 7 juillet à 9h00 (susceptible de modification)

PRIX

Tous les participants recevront un tee-shirt « FINISHER » à l'arrivée.

ASSISTANCE MEDICALE PENDANT L'EPREUVE

Des équipes médicales expérimentées, choisies par l'organisation, composées de médecins, infirmiers, podologue, secouristes assureront la sécurité.

Elles pourront donner des conseils ou intervenir pour traiter les urgences éventuelles.

Lorsqu'un membre d'une équipe est dans l'impossibilité de poursuivre, ses deux coéquipiers lui doivent mutuelle assistance jusqu'au prochain poste de contrôle (PC). Une fois le coéquipier sécurisé, ils pourront continuer l'épreuve.

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité, et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tous incidents ou accidents pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

Les services médicaux sont habilités à mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.



POSTES DE CONTROLE SUR LE PARCOURS

Il y aura un poste de contrôle (PC) obligatoire.

Sous peine de disqualification chaque équipe doit se présenter ensemble et au complet à chaque PC.

Aucun abandon possible en dehors du PC. Les équipes incomplètes ne seront autorisées à continuer que par le responsable du PC.

BALISAGE DU PARCOURS

Le parcours sera clairement balisé. Les équipes devront impérativement le suivre.

SUR LE PARCOURS

Vous ne devez abandonner aucun déchet.

Aux points de contrôle, des poubelles seront mises à votre disposition. Vous devez **respecter** les propriétés privées, claniques et domaniales traversées ainsi que les us et coutumes locaux.



REGLEMENT

Article 1^{er} : EQUIPE

L'inscription se fait par équipe.

Chaque équipe doit être composée de **3 personnes** (mixte ou unisexe Femme ou Homme) ou plus avec les accompagnateurs, tee-shirt de la même couleur avec logo Transcal Mobil sur la poitrine à droite.

La répartition entre homme et femme étant laissée à l'appréciation des concurrents. L'épreuve est ouverte à tous. L'équipe doit se choisir un nom. Les concurrents participent sous leur seule responsabilité, l'organisation décline en particulier toute responsabilité en cas de défaillance ou d'accident dû à **un mauvais état de santé**.

Article 2 : CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENT

La course n'est pas chronométrée et ne fera pas l'objet de classement officiel.

Article 3 : ALIMENTATION

Les concurrents sont responsables de leur nourriture et de leur boisson pendant le déroulement de l'épreuve. L'association fournira les petits déjeuners du dimanche matin (après réservation lors de l'inscription de l'équipe) ainsi que **l'eau, des fruits et des aliments sucrés et salés** sur le PC.

Une restauration sera proposée par des associations sur le village de la Transcal.

Article 4 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Chaque concurrent doit avoir :

- 1 réserve d'eau ou de boissons énergétiques permettant de rallier le PC.
- 1 casquette ou un chapeau
- 1 gobelet Ecocup

L'organisation vous recommande de prévoir des vêtements de rechange ainsi que et des chaussettes et des chaussures de rechange.

Article 5 : ABANDON

Aucun abandon en dehors du PC. Les équipes incomplètes ne seront autorisées à continuer que par le responsable du PC. Lorsqu'un équipier abandonne les deux peuvent continuer mais ils doivent avoir avec eux le matériel de sécurité de l'équipe. Lorsque deux co-équipiers abandonnent le 3ème n'est pas autorisé à continuer.

Association Transcal

Association de Loi 1901

Ridet 1 344 001.001 / Code APE 9319 Z

10, rue Faustine BERNUT Normandie NOUMEA



Si un concurrent ne peut pas rallier le PC ses co-équipiers restent avec lui et doivent prévenir l'organisation dans les plus brefs délais par l'intermédiaire des concurrents de passage, l'équipe complète doit rester sur place jusqu'à l'arrivée des secours.

Tout désistement pour raison médicale ou changement d'équipier devra être approuvé par le bureau du comité directeur.

Article 6 : ASSURANCES

L'organisation a souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur. Cette police garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels **causés aux tiers par les organisateurs.**

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité et dégagent celle des organisateurs pour tous incidents ou accidents pouvant survenir avant, pendant ou après la course.

Nous recommandons la prise d'une licence auprès de la Fédération française d'athlétisme, la Fédération française de triathlon, ou la Fédération française de course d'orientation.

Article 7 : COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE, AUDIOVISUELLE ET DROITS

L'association TRANSCAL a la concession du droit d'exploitation audiovisuelle de la TRANSCAL MOBIL 2019, les concurrents s'engagent à accepter sans condition les prises de vue et de son de leurs équipes et de leurs personnes, ainsi que l'exploitation de ces documents à titre informatif ou publicitaire. Les droits photographiques et audiovisuels de la TRANSCAL MOBIL 2019 sont la propriété de l'association TRANSCAL et ne pourront être exploités qu'après accord de l'association.

Nulle société autre que le photographe officiel de l'association TRANSCAL n'est autorisée à prendre à commercialiser des photos prises lors de la TRANSCAL MOBIL 2019 ainsi que lors de la remise des prix, sous peine de poursuites judiciaires.

Article 8 : PUBLICITE

Configuration des tee-shirts ou débardeurs des concurrents :

Les concurrents peuvent réaliser eux-mêmes leur tee-shirt ou débardeur

Ces tee-shirts ou débardeurs doivent impérativement être de la même couleur pour les trois membres de l'équipe et comporter sur la partie avant supérieure droite le logo officiel de la Transcal Mobil.



Règle sur le port du Tee-shirt



Des Tee-shirts techniques de course avec le logo de l'événement peuvent être également commandés en ligne sur le site latranscal.com et devront être récupérés en même temps que le dossard chez Endurance NC, 113 Promenade Roger Laroque, sur l'Anse Vata à Nouméa.

Prix des tee-shirts : 1050 CFP TTC

REGLES GENERALES DE PUBLICITE :

Tout autre emplacement doit être vierge de tout nom de personne morale ou physique, de tout logo, de toute inscription en dehors des marques de vêtements strictement de série.

L'organisation se réserve le droit de refuser un nom ou un logo qui serait injurieux, provoquant, politique ou en contradiction avec l'esprit ou le règlement de l'association.

EN CAS DE FORCE MAJEURE AU SENS DE L'ARTICLE 1148 DU CODE CIVIL RENDANT IMPOSSIBLE OU DANGEREUX LE DEROULEMENT DE L'EPREUVE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE.

L'APPLICATION DE LA FORCE MAJEURE RELEVE DE LA DECISION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION TRANSCAL ET RESTE EXCEPTIONNELLE.